

1

Anwesend / Présents: Joé Nilles, Suzette Seyler-Grommes, Daniel Scharff, Carlo Reuter, Guy Adehm, Carlo Bentner, Raoul Scholtes, Marc Wintersdorf, Jean Schoos

Entschuldigt abwesend / Absence excusée: ./.

Gemeindesekretär / Secrétaire communal : Claude Oé

Gemeindeingenieur/Ingénieur industriel communal: Claude Wagner

Sitzungsbeginn / Début de la séance : 18h00

Zuhörer / Auditeurs: 1 **Presse:** ./.

31.07.2019

SITZUNG VOM MITTWOCH | SÉANCE DU MERCREDI

Öffentliche Sitzung

Vorab die Information dass alle Punkte der Sitzung einstimmig genehmigt wurden.

1. Die Sitzung beginnt mit der Vorstellung verschiedener Dokumente des Klimapaktes. Claude Wagner, Verantwortlicher des Klimateams der Gemeinde liefert die entsprechenden Erklärungen zu folgenden Berichten:

- a.** Klimaschutz und Energiestrategie
- b.** Klimaschutz und Energiekonzept auf Gemeindeebene
- c.** Bilanz- Indikatorensysteme
- d.** Wärme und Kälte aus erneuerbaren Energiequellen auf dem Gemeindegebiet
- e.** Finanzielle Förderung (privater Aktivitäten)

Diese neuen Dokumente können wiederum integral auf der Internetseite der Gemeinde unter der Rubrik „Pacte climat“ eingesehen werden.

2. In der Strasse „Beim Biiirchen“ in Bollendorf-Pont sind die Kanal- und Trinkwasserinfrastrukturen in einem schlechten Zustand und führen sogar teilweise durch private Grundstücke. Das vorliegende Projekt sieht eine Erneuerung aller nötigen unterirdischen Versorgungsinfrastrukturen und der Strassenführung vor.

In dem Kostenvoranschlag von 680.619,21 € sind rund 150.000 € für die Verlegung des Mittelspannungstransformators im Eingang des alten Schulhofes vorgesehen.

Die schnelle Umsetzung des Projektes ist nötig wegen des Projektes zum Bau von Sozialwohnungen auf dem Areal der alten Schule und von neuen Häusern im oberen Teil der Strasse.

3. Das Wasserwirtschaftsamt hat die letzten Jahre neue nationale Karten von Gebieten erarbeitet, für welche ein Überschwemmungsrisiko bei Hochwass-

Séance publique

Préalablement l'information, que tous les points de l'ordre du jour ont été approuvés unanimement.

1. La séance commence avec la présentation de différents documents en rapport avec le projet du Pacte Climat. Claude Wagner, responsable de l'équipe climat fournit des détails sur les dossiers suivants :

- a.** Protection du climat et stratégies d'énergie sur le territoire de la commune
- b.** Protection du climat et concept énergétique"
- c.** Bilan et système d'indicateurs
- d.** Chaleur et froideur résultant de sources d'énergie renouvelables sur le territoire de la commune
- e.** Approbation du dossier "Subventionnement financier (d'activités privées)"

Ces nouveaux documents peuvent être consultés intégralement sur la page internet de la commune sous la rubrique « Pacte climat ».

2. Les infrastructures souterraines dans la rue « Beim Biiirchen » à Bollendorf-Pont traversent partiellement des terrains privés et se trouvent dans un très mauvais état. Le présent projet prévoit le renouvellement complet de ces infrastructures et de la voirie elle-même.

Le devis des travaux prévus au montant de 680.619,21 € contient une position d'un montant d'environ 150.000 € pour le déplacement du transformateur de moyenne tension placé actuellement à l'entrée de l'ancienne cour d'école.

L'exécution accélérée du projet est nécessaire en vue de la construction des logements sociaux sur le terrain de l'ancienne école et de nouvelles maisons en amont de la rue.

3. L'Administration de la Gestion de l'Eau vient d'élaborer de nouvelles cartes nationales des zones inondables et des risques d'inondation. Les con-

er besteht. Die Gemeinderäte sind dazu aufgerufen vor dem 17. Oktober 2019 zu diesen Karten Stellung zu beziehen. Die vom technischen Dienst erarbeitete und vom Schöffenrat vorgeschlagene Stellungnahme zu den Plänen beinhaltet ausschliesslich Änderungsvorschläge betreffend graphische Unstimmigkeiten der Pläne im Vergleich zur aktuellen Situation. Die Räte haben dieser Stellungnahme nichts Wesentliches mehr hinzuzufügen und fordern die zuständige Verwaltung auf, die Karten dementsprechend anzupassen.

4./5. Die Renovierungsarbeiten des Daches der Berdorfer Kirche wurde in zwei Phasen durchgeführt. Erstens im Jahre 2017 anhand einer Expertenstudie über die Tragfähigkeit des Daches für eine Photovoltaikanlage. Die Abschlusskonten dieser Arbeiten beziffern sich auf 12.048,77 €.

Auf Grund der genannten Studie wurden 2018 umfangreiche Sanierungsarbeiten der Dachkonstruktion durchgeführt, dies auf Basis eines Kostenvoranschlages von 132.500 €. Die Konten dieses Projektes schliessen mit einem Endbetrag von 137.389,80 €.

6. Die Abschlusskonten betreffend die Installation des Transformators der CREOS auf dem Parkplatz bei der Bushaltestelle in der Echternacherstrasse belaufen sich auf 36.200,43 €.

7. Im Jahr 2017 wurden alle Verkehrsschilder der Fussgängerübergänge der Gemeinde mit einem fluoreszierenden blau-weissen Stoff überzogen um damit eine bessere Sichtbarkeit zu erreichen. Die Kosten dieser Massnahme belaufen sich auf 9.186,70 €.

8. Eine regionale Arbeitsgruppe „Pakt Klima“ hat ein neues Subventionsreglement erarbeitet, dies um die Nutzung von erneuerbaren Energiequellen im Rahmen des Wohnungsbaus in der Region des Natur- und Geopark Möllerdall zu fördern. Eine erste Vorlage des Reglements wurde in einer Arbeitssitzung des Gemeinderates analysiert und es wurden verschiedene Änderungen vorgeschlagen, die auch angenommen wurden. Die finale Version des Reglements findet demnach die Zustimmung aller Räte. Das Reglement tritt am 1. September 2019 in Kraft. (siehe Text S.9-10 oder das Reglement RS-2019-01)

9. Der Gemeinderat nimmt die Statuten der regionalen Vereinigung „Badminton Region Möllerdall a.s.b.l.“ zur Kenntnis.

10. Informationen an die Räte:

- Die nächste Sitzung des Gemeinderates wird auf Mittwoch den 2. Oktober 2019 um 08:00 Uhr morgens festgelegt;
- Der Bürgermeister antwortet auf verschiedene

seillers communaux sont invités d'aviser ces cartes jusqu'au 17 octobre 2019. L'avis rédigé par le service technique et proposé par le collège échevinal, relève essentiellement des discordances graphiques de cartes proposées par rapport à la réalité. Les conseillers n'ont rien à ajouter à l'avis et demandent à l'administration responsable l'adaptation de carte aux remarques soulevées.

4./5. Les travaux de rénovation du toit de l'église de Berdorf ont été exécutés en deux phases. En 2017, une étude d'experts avait analysé la stabilité du toit, surtout en vue d'une future installation photovoltaïque. Le décompte final de cette étude s'élève à 12.048,88 €.

En conséquence de cette étude, des travaux d'assainissement du toit ont été exécutés en 2018 sur base d'un devis de 132.500 €. Le décompte final de ces travaux s'élève à 137.389,80 €.

6. Le décompte final des travaux d'installation du transformateur CREOS sur le parking près de l'arrêt de bus dans la rue d'Echternach à Berdorf s'élève à 36.200,43 €.

7. Au cours de l'année 2017, la signalisation des passages piétonniers de la commune a été améliorée par le revêtement des poteaux des panneaux de signalisation avec un tissu reflétant en bleu/blanc. Le coût de cette mesure se chiffre à 9.186,70 €.

8. Un groupe de travail régional „pacte climat“ vient d'élaborer un nouveau règlement de subvention en matière de promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement uniforme pour la région du Natur- & Geopark Möllerdall. Après avoir discuté ce règlement dans une réunion de travail plusieurs modifications ont été proposées et acceptées. Ainsi la version finale trouve l'accord unanime des conseillers. Le règlement est d'application à partir du 1er septembre 2019. (voir texte p.9-10 ou bien le règlement RS-2019-01)

9. Le conseil communal prend connaissance des statuts de l'association régionale «Badminton Region Möllerdall a.s.b.l.».

10. Informations d'actualité données aux conseillers

- La prochaine séance du conseil communal est fixée au 2 octobre 2019 à 8:00 heures le matin;
- Le bourgmestre répond à des questions posées

Fragen, welche in den letzten Sitzungen oder per Email von der Räten gestellt wurden, und bisher nicht beantwortet werden konnten:

Fragen von Rat Guy Adehm:

- Hinsichtlich des Projektes zur Verbesserung der Verkehrssicherheit in den 30 km/h Zonen, wurde die Verkehrskommission um eine Stellungnahme gebeten. Falsch war die in der letzten Sitzung gegebene Information, dass ein Ingenieurbüro mit dieser Aufgabe betraut wurde. Diese Option wurde lediglich innerhalb des Schöffensrates diskutiert jedoch noch nicht umgesetzt. Die Räte diskutieren über die Problematik und einigen sich darauf eine Testphase in der „Hammerhaffferstroos“ umzusetzen. Hier soll ein von einzelnen Räten im Ausland umgesetztes Konzept zum Bremsen des Verkehrs provisorisch installiert werden.
- Die Arbeiten zur Erneuerung der Kennzeichnung der 30km/h Zonen auf den Straßen werden im Laufe der Sommermonate mit Hilfe der Studenten durchgeführt.
- Betreffend das Anbringen von Informationstafeln auf dem sogenannten „Duerfplatz“ kann der Bürgermeister folgenden Stand der Arbeiten mitteilen:
 - a.** betreffend die neuen Wanderkarten des Mullerthal-Trail wartet man die Arbeiten zur Erneuerung dieser Karten ab. Das Tourismusministerium arbeitet an einer nationalen Vereinheitlichung der Kennzeichnung der Wanderwege und darum verzögert sich das Projekt;
 - b.** es wurde mit dem SIT Berdorf eine Versammlung festgelegt um über eine Nutzung der von der Ortschaft Berdorf erstellte Übersichtskarte zu diskutieren;
 - c.** die Informationen über die Geschichte der „Duerfplatz“ wurden schon zusammengetragen. Rat Raoul Scholtes hat letztes ein Foto vom früheren Friedhof wiedergefunden. Er stellt dieses zur Nutzung auf der Informationstafel zur Verfügung.

Fragen von Rat Raoul Scholtes

- Seine Idee Gratiswasserbehälter an die Kinder der Grundschule zu verteilen, wird nicht vom Schöffensrat zurückbehalten. Man ist der Meinung das jeder Schüler selbst einen Trinkbehälter mit in die Schule bringen kann.
- In Bezug auf die Idee neue Spielgeräte für ältere Kinder auf dem Spielplatz in Bollendorf-Pont vorzusehen, wurde eine Analyse der aktuellen Situation durchgeführt. Diese wies auf, dass seit Inbetriebnahme des Spielplatzes Spielgeräte für jedes Alter hier installiert wurden und dass im Prinzip kein Bedarf besteht neue Spielgeräte aufzustellen.
- Betreffend seine Idee Insektenhotels rundum die öffentlichen Gebäude und auf den Grundstück-

soit dans une des dernières réunions, soit transmises par courriel avant cette séance au collège des bourgmestre et échevins:

Questions du conseiller Guy Adehm :

- Concernant le projet d'améliorer la sécurité routière dans les zones 30 km/h, le dossier a été transmis pour avis à la commission de circulation. L'information donnée dans la dernière réunion d'avoir engagé un bureau d'études n'était pas correcte, mais cette idée a été discutée au sein du collège échevinal, mais elle n'a pas été poursuivie. Après une discussion lancée par les conseillers sur ce sujet, il est décidé de lancer une phase de test dans l'entrée de la rue «Hammerhaffferstroos» avec un aménagement susceptible de freiner le trafic et vu par l'un ou l'autre conseiller à l'étranger.
- Les travaux de renouvellement de la signalisation des zones 30 km/h vont être exécutés à l'aide des étudiants pendant les mois d'été.
- Concernant le projet d'installation de panneaux sur la place dite «Duerfplatz» le bourgmestre peut donner les informations suivantes :
 - a.** on attend les travaux de renouvellement des panneaux du Mullerthal-Trail lesquels ont été retardés par l'intention du ministère de Tourisme d'établir un projet national des chemins de randonnée et d'uniformiser le marquage de ces chemins;
 - b.** une réunion a été fixée avec le SIT Berdorf pour voir comment on pourrait utiliser le plan de la localité de Berdorf établi par eux, pour nos besoins
 - c.** les informations pour le panneau historique sont tous préparées. Le conseiller Raoul Scholtes vient de retrouver une photo de l'ancien cimetière qu'il nous mettra à disposition pour l'intégrer sur ce panneau.

Questions du conseiller Raoul Scholtes:

- Son idée de distribuer aux élèves des bidons réutilisables pour prendre de l'eau potable du robinet n'est pas retenue par le collège échevinal. On est d'avis que chaque élève devrait apporter son bidon personnel.
- Concernant l'idée d'ajouter des jeux pour des enfants plus âgés à l'aire de jeux à Bollendorf-Pont, l'analyse de la situation vient de montrer que sur cette aire de jeux, sachant qu'elle est la seule à Bollendorf-Pont, des jeux pour toutes les âges ont été installés dès le début et qu'on ne voit pas quel autre jeu y pourrait être installé.
- Concernant son idée de lancer un projet d'installation d'hôtels pour insectes autour des bâ-

en von Privatpersonen zu installieren, hat der Schöfferrat einen Verantwortlichen des Naturpark Möllerdall zu diesem Thema kontaktiert. Diese Idee wurde positiv aufgenommen, und es ist vorgesehen ein Projekt für alle Naturparkgemeinden aufzubauen, das dann im Frühjahr 2020 umgesetzt werden könnte.

Fragen von Rat Marc Wintersdorf

- Zugänglichkeit des Wanderweges entlang des Ruetsbaches:

Die Forstverwaltung hat in Zusammenarbeit mit dem ORT an einem Projekt gearbeitet, und zwar einer Hängebrücke von ungefähr 80 Metern mit deren Hilfe der Abschnitt des Weges welche von den Überschwemmungen vom 1. Juni 2018 komplett weggeschwemmt und zerstört wurde, überbrückt werden kann. Das Projekt musste zuerst einer Impactstudie gemäß der Natura 2000 Gesetzgebung unterzogen werden. Diese wurde erst vor zwei Wochen abgeschlossen. Das so vervollständigte Projekt wird diese Woche an das Umweltministerium zwecks Genehmigung versandt. Es ist vorgesehen die Arbeiten bis zum 31. Oktober 2019 abzuschließen.

- Projekt betreffend die Erweiterung des Schulkomplexes und des Baus einer Auffangstruktur:

Die Arbeitsgruppe „Schule“ hatte seine letzte Versammlung am 27. Februar 2019. Nachdem man zwei Schulkomplexe anderer Gemeinden besichtigt hatte, wurden drei zusätzliche Versammlungen mit den Verantwortlichen der Maison Relais und zwischen dem technischen Dienst und dem Architektenbüro abgehalten. Am 29. Juni 2019 traf sicher der Schöfferrat mit den Verantwortlichen des Schulministeriums um die ersten Projektideen vorzustellen. Diese wurden positiv aufgenommen. Die Arbeitsgruppe wird ein nächstes Mal zusammengerufen, wenn das Projekt mehr im Detail diskutiert werden soll.

- Behandlung der Frage des Heckenschnittes im Sommer und dies besonders während Hitzetagen:

Wegen längeren Krankenurlauben im technischen Dienst gerieten die Arbeiten zum Schneiden der Hecken entlang der Straßen in Verzug. Zudem wurde das normalerweise abgewickelte Programm mehrmals durch die eine oder andere dringende Intervention unterbrochen, dies meist auf Anfrage besorgter Bürger (z.B. schlechte Sicht bei Ausfahrten zu öffentlichen Straßen).

- Stand des Subsidienreglements welches von der Arbeitsgruppe „Subsidien“ ausgearbeitet wurde:

Im Anschluss an die letzte Arbeitssitzung des Gemeinderates am 26. Juni, in der die Arbeitsgruppe „Subsidien“ das Subsidienreglement

timents publiques et sur les propriétés de personnes privées, le collège échevinal a contacté un responsable du Parc Natur Mellerdall). Ce dernier a avisé favorablement cette idée et il est prévu d'élaborer un projet dans ce sens pour toutes les communes du Parc Naturel, dont la réalisation pourrait être prévue pour printemps 2020.

Questions du conseiller Marc Wintersdorf:

- Accessibilité de la promenade le long du ruisseau «Ruetsbech»:

L'ANF en coordination avec l'ORT a élaboré un projet avec un pont suspendu d'une longueur de quelque 80 mètres pour passer au-dessus des passages de la promenade qui ont été complètement détruits par les inondations du 1er juin 2018. Le dossier a dû être soumis à une étude d'impact Natura 2000, laquelle a été seulement finalisée il y a deux semaines. Le dossier ainsi complété va être transmis prochainement au ministère de l'environnement pour autorisation. Il est prévu de clôturer les travaux avant la fin du mois d'octobre 2019.

- Dossier extension du complexe scolaire avec de nouvelles structures d'accueil:

Le groupe de travail « Ecole » s'était réuni une dernière fois le 27 février 2019. Après deux visites de sites de complexes scolaires d'autres communes, trois réunions supplémentaires ont été organisées avec les responsables de la Maison Relais et entre le service technique et le bureau d'architecte. Le 29 juin le collège échevinal avait rendez-vous au ministère de l'Education Nationale pour présenter les premières idées du projet, idées qui ont été avisées favorablement par les représentants du ministère. Le groupe de travail sera de nouveau rassemblé au moment où le projet sera discuté plus dans le détail.

- Question de la taille de haies pendant l'été et surtout pendant des jours avec des températures très élevées:

A cause de deux congés de maladie assez longs, le programme des travaux de taille des haies a dû être poussé vers l'arrière. En complément des interventions urgentes ont dû être prévues sur demande de citoyens concernés (p.ex. mauvaise vue sur la route près des entrées vers leurs maisons).

- Nouveau règlement de subside proposé par le groupe «Subside»:

Après la réunion de travail du conseil communal du 26 juin dernier, dans laquelle a été présenté le règlement de subside par le groupe de travail

vorstellte, wurden deren Vorschläge zur Begutachtung an die Räte verschickt. Da man auf die Anmerkungen der Räte wartete wollte man nicht schon in dieser Sitzung über das Reglement abstimmen. Bis zu diesem Zeitpunkt wurden jedoch noch keine Umänderungsvorschläge an den Schöffenrat gerichtet. Somit könnte man das Reglement in der nächsten Sitzung zur Abstimmung bringen.

Frage von Rat Carlo Bentner

- Fall des defekten Springbrunnens vor dem Hotel Brimer in Grundhof, auf einem Grundstück das zum öffentlichen Raum (Straßenbauverwaltung) gehört und die Anfrage des Besitzers des genannten Hotels, dass die Gemeinden Berdorf und Befort sowie die Straßenbauverwaltung die Reparatur und Finanzierung dieses Springbrunnens gemeinsam stemmen sollten:

Der Schöffenrat hat beschlossen, in Unkenntnis der Gespräche seiner Vorgänger mit der Straßenbauverwaltung, sich bei Letzterer anhand eines Briefes über deren Position betreffend die Finanzierung der Reparaturarbeiten zu informieren.

- Der Bürgermeister informiert die Räte darüber, dass der Schöffenrat in der heutigen Schöffenratssitzung Herrn Ihle Thomas aus Bollendorf-Pont auf den neuen Posten eines Arbeiters mit CATP/DAP im technischen Dienst genannt hat.

Fragen und Anregungen der Räte:

Rat Guy Adehm

- informiert sich über die Prozedur welche man als Gemeinderat in Zukunft befolgen sollte, wenn man dem Schöffenrat kleinere Probleme mitteilen will.
@ jeder Gemeinderat, genauso wie jeder Bürger, hat das Recht dem technischen Dienst oder dem Sekretariat Probleme welche auf dem Gebiet der Gemeinde festgestellt wurden, mitzuteilen. Dieser unterbreitet diese dann wenn nötig dem Schöffenrat;
- schlägt vor auf dem Grundstück neben der Gemeinde einen Parkplatz für das Gemeindepersonal einzurichten und somit Platz für die Kunden der Verwaltung zu schaffen;
@ es ist bereits vorgesehen einen solchen Parkplatz einzurichten, dies nachdem der Forstdienst seine neue Werkstatt im Ort genannt „Lëtschent“ bezogen hat. Dies ist für Ende des aktuellen Jahres vorgesehen;
- ist der Meinung, dass vor der Maison Relais „An der Laach“ ein Abfalleimer angebracht werden müsste;

«Subside », ces propositions ont été envoyées aux conseillers pour avis. Dans l'attente des remarques des conseillers on n'avait pas osé de délibérer sur ce sujet dans la présente réunion. A l'heure actuelle aucun conseiller n'a transmis des remarques personnelles au collège échevinal. Par conséquent on pourrait mettre le règlement sur l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal.

Question du conseiller Carlo Bentner

- Concernant le dossier de la fontaine hors service devant l'hôtel Brimer à Grundhof sur un terrain appartenant au domaine public (Ponts & Chaussées) et la demande du propriétaire de l'hôtel que les communes de Berdorf et/ou Beaufort respectivement l'administration des Ponts & Chaussées devraient effectuer et payer la réparation de cette fontaine:

Le collège échevinal, qui n'est pas en connaissance des entretiens de ses prédécesseurs avec l'administration des Ponts & Chaussées, a décidé de demander par lettre adressée à cette administration des renseignements supplémentaires et concrets et leur position quant au financement des travaux de réparation.

- Le bourgmestre informe les conseillers que le collège échevinal a décidé ce matin d'engager Monsieur Ihle Thomas de Bollendorf-Pont sur le nouveau poste de salarié à tâche complète avec CATP/DAP pour les besoins du service technique.

Questions et suggestions des conseillers.

Le conseiller Guy Adehm

- se renseigne sur la procédure à suivre concernant des questions sur des petits problèmes rencontrés sur le terrain de la commune;
@ chaque conseiller, comme également chaque citoyen de la commune, a le droit de communiquer des problèmes constatés au service technique ou bien au secrétariat communal qui les soumettra pour discussion et décision au bourgmestre ou collège échevinal;
- lance l'idée d'aménager au terrain à côté de la commune un parking pour le personnel. Ainsi le parking actuel serait libéré pour les visiteurs de l'administration communale;
@ il est déjà prévu d'aménager un tel parking après le départ du service forestier vers leur nouvel atelier au lieudit «Lëtschent». Ce départ est prévu pour la fin de l'année actuelle;
- est d'avis qu'il faudrait installer une poubelle publique devant la Maison Relais «An der Laach»

Rat Jean Schoos

- schlägt vor Fahrradträger beim hinteren Eingang zur Gemeinde anzubringen, da der Vordereingang ja nicht mehr öffentlich zugänglich ist;
- ist aufgefallen, dass verschiedene Verkehrsschilder der Ortschaft Berdorf immer wieder in die falsche Richtung verdreht werden;
@ der technische Dienst hat diese Schilder schon mehrmals neu ausgerichtet. Die Täter sind anscheinend Jugendliche die abends durch die Straßen der Ortschaften streunen.

Le conseiller Jean Schoos

- propose d'installer un porte-bicyclettes à l'arrière de la mairie, vu que l'entrée devant la mairie n'est plus ouverte pour le public;
- a remarqué que des panneaux routiers et de signalisation dans l'une ou l'autre rue de la localité de Berdorf sont régulièrement tournés dans le mauvais sens;
@ le service technique a déjà plusieurs fois remis en place des panneaux tournés dans le mauvais sens. Les auteurs sont apparemment des adolescents qui traînent le soir dans les rues.

Ende der Sitzung gegen 19:55 Uhr

Fin de la séance vers 19:55 heures

Règlement communal instituant un régime d'aides financières aux personnes physiques concernant la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement (Résumé)

Les subventions sont accordées aux personnes physiques ayant réalisé les investissements définis aux points A à D dans un immeuble servant à des fins d'habitation ou un immeuble mixte situé sur le territoire dans la commune de Berdorf

Les subventions pour les acquisitions mentionnées au point E sont accordées à toute personne physique ayant son domicile sur le territoire de la commune de Berdorf.

A	Rénovation énergétique et économies d'énergie et de ressources naturelles	Montant accordé
1	Conseil en énergie	10 % de la subvention étatique avec un maximum de 250 €
2	Isolation thermique extérieure ou intérieure des murs extérieurs d'une habitation existante	10 % de la subvention étatique avec un maximum de 1500 €
3	Isolation thermique de la toiture ou de la dalle supérieure contre une zone non chauffée d'une habitation existante	10 % de la subvention étatique avec un maximum de 1000 €
4	Isolation thermique de la dalle inférieure ou des murs contre sol ou zone non chauffée d'une habitation existante	10 % de la subvention étatique avec un maximum de 1000 €
5	Remplacement fenêtres et portes fenêtres	25 % de la subvention étatique avec un maximum de 500 €
B	Construction durable	Montant accordé
1	Construction d'un logement durable	10 % de la subvention étatique avec un maximum de 1000 €
2	Établissement d'un certificat LENOZ	25 % de la subvention étatique avec un maximum de 500€
C	Energies renouvelables & collecte eau de pluie	Montant accordé
1	Installation solaires photovoltaïques (max. 30 kWp)	25 % de la subvention étatique avec un maximum de 1000 €
2	Installation solaires thermiques	10 % de la subvention étatique avec un maximum de 500 €
3	Installation de pompes à chaleur	10 % de la subvention étatique avec un maximum de 500 €
4	Installation d'un chauffage central à granulés de bois, à plaquettes de bois ou à bûches	25 % de la subvention étatique avec un maximum de 1000 €
5	Installation d'une infrastructure pour la collecte d'eau de pluie	50 % de la subvention étatique avec un maximum de 500 €

D	Chauffage	Montant accordé
1	Contrôle unique de l'efficacité énergétique (« Heizungscheck »)	50 €
2	Remplacement d'un ancien circulateur de chauffage par une pompe à haute efficacité énergétique (IEE ≤ 0.20)	50 €
E	Mobilité douce	Montant accordé
1	Achat d'un vélo électrique ou d'un cycle à pédalage assisté (Pédelec/max. 0,25 kW et 25 km/h)	10 % du prix d'achat (max. 200 €)

Les conditions d'octroi des mesures énumérées sont les suivantes:

1. Les subventions reprises aux points A, B et C sont subordonnés au bénéfice d'une aide financière attribuée par l'Etat en vertu du règlement grand-ducal du 12 décembre 2012 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement. Un certificat attestant l'obtention de cette prime est à joindre à la demande. La demande de subvention doit être introduite au plus tard 3 mois après réception du document attestant le montant de la subvention obtenue de la part de l'Etat.

2. Pour le point D1 et D2 la facture respective dûment acquittée est à joindre à la demande. La demande de subvention doit être introduite au plus tard 3 mois après réception de la facture.

3. Pour le point D2 un certificat de la nouvelle pompe attestant un Indice d'Efficacité Energétique selon la réglementation (CE) 641/2009 de la Commission européenne d'au moins 0,20 ou plus efficace (IEE ≤ 0,20) est à joindre à la demande.

4. Un seul vélo électronique ou cycle à pédalage assisté est subventionné par personne et par période de cinq années. La facture respective dûment acquittée est à joindre à la demande.

Mise en vigueur du règlement: 1er septembre 2019.

Le règlement intégral (RS-2019-01) et les formulaires de demande sont disponibles à l'administration communale ou sur le site Internet de la commune.